

Synergie²⁷

www.cc-saverne.fr



TOURISME

La Centrale de Réservation
en ligne p.6



ENFANCE - JEUNESSE

Zoom sur l'étude
p.4

INTERNET

La promotion
des technologies
alternatives à
l'ADSL p.8

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

les nouvelles aides
p.10

Nouvel organigramme fonctionnel de la Communauté de Communes

EN VIGUEUR AU
1^{ER} SEPTEMBRE 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
Directeur Général des Services : Guy HEITMANN
Collaboratrice : Adeline KRAEMER
Directeur Général Adjoint : Frédéric AVELINE
Directeur des Services Techniques : Philippe HOST

DIRECTION DES SERVICES FONCTIONNELS DIRECTEUR : GUY HEITMANN

SERVICE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Responsable.....Murielle FUCHS
Responsable Adjointe.....Véronique ONNIS
Assistants.....Ayla APAYDIN
Sabine JONAS

SERVICE JURIDIQUE

Responsable.....Anne BAUMGARTNER-ANSTETT

SERVICE DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DU CONTRÔLE DE GESTION

Directeur.....Valérie LOUGARRE

SERVICE DES FINANCES

Responsable.....Aurore MOTSCH

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Responsable.....Caroline MOTSCH

SERVICE REOM

Responsable.....Natacha PAIRIS-NIELLEZ

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Chargé de Communication.....François ZAPF

SERVICE DES TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Directeur.....Olivier COUDEYRE
Chargé de Mission.....Martial FAESSEL

SERVICE INFORMATIQUE ET TÉLÉCOM

Responsable.....David PAIRIS
Assistant Technique.....Thomas REYDEL

SERVICE DE L'HABITAT

Responsable.....Francine KLEIN
Assistante.....Tania BERNHARD

MAGASIN COMMUNAUTAIRE ET BANQUE DE MATÉRIEL INTERCOMMUNALE

Responsable.....Jean-Claude JAEQUES
Assistant Technique.....Fabien WALCK

SERVICE DES SPORTS ET LOISIRS CENTRE NAUTIQUE INTERCOMMUNAL («L'Océanide»)

Directeur.....Lionel SIEGEL

Pôle Accueil

Responsable.....Catherine SPIEGLER
Responsable Adjointe.....Stella SCHERMANN
Assistante.....Delphine KLEIN

Pôle Maître Nageur Sauveteur Équipe A

Référent Équipe.....Dominique PICOT
Référent Formation.....Patrick HEITZ
Référent Aquagym.....Laurence KRAEMER
Référent École Natation CNL.....Franck MULLER

Équipe B

Référent Équipe.....Adélaïde MONIER
Référent Formation.....Jérôme HORNY
Référent Aquagym.....Julie HERING
Référent École Natation CNL.....Hossein BOUCHAMA
Référent Entraînement.....Delphine HERRMANN

Pôle Entretien

Agents d'Entretien.....Simone HAUSWALD
Corinne MARLE
Ginette OTTERMANN
Fabienne SCHALL
Martine STENGEL
Virginie SUTTER

Pôle Technique

Agents Techniques.....Lucien MENSCH
Pascal HEINTZ

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DIRECTEUR : FRÉDÉRIC AVELINE

SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Chargé(e) d'Affaires.....(En instance de recrutement)

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE DIRECTRICE : ADELINE KRAEMER

DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS DIRECTEUR : PHILIPPE HOST

SERVICE TECHNIQUE

Agent Technique.....Fabien WALCK

SERVICE D'ENTRETIEN

Agents d'Entretien.....Brigitte CHESNAIS
Ginette GRANDEMANGE

SERVICE DE L'ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE

Pôle Enfance

Responsable.....Priscillia BLANCHET-BRAUN
Assistante.....Tania BERNHARD
Coordinatrice.....Muriel CHARLES

Crèche Familiale «Les petits bouchons»

Directrice.....Muriel CHARLES

Assistants Maternelles.....Patricia BACH
Cathia DAVERGNE
Christiane DE ROSA
Béatrice DIEMER
Anne-Marie DISS
Marie-Elisabeth DISS
Valérie FRIEDRICH
Marie-Josée GOETZ
Simone NEUBAUER
Marie-Odile OTT
Christiane PHILLIPPS
Nathalie REYDEL
Muriel SCHAEFFER
Marie-Claire STROH
Annick WAHL
Jacqueline WEYHAUBT

Réseau Accueil Petite Enfance (RAPE) «Les petits pe- tons»

Directrice.....Muriel CHARLES

Coordinatrice.....Corinne SCHULER

Relais des Assistants Maternelles (RAM)

Animatrice.....Corinne SCHULER

Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) «L'envol»

Animatrice.....Nathalie PIOTRAUT
Assistante.....Delphine RAJAONARIVÉLO

Multi-Accueils de Saverne «Le pays enchanté»

Directrice.....Laetitia GUILLOT
Éducatrices.....Odile MOSBACH
Lydia RUBIN
Assistants d'Éducation.....Karine ARTH
Céline SCHANDELMEYER
Nathalie WIEFELD

Multi-Accueils de Dettwiller «L'île aux enfants»

Directrice.....Aline ZILLER
Assistants d'Éducation.....Nathalie GEYER
Laurence GIRARD
Christelle HAUSER
Virginie KUMM
Stella RICHERT
Ilda ROUSSEL
Martine WEIL
Lydie WINTZ
Cuisinière.....Fabienne REMMER

Pôle Jeunesse

Responsable.....Estelle HAFFEMAYER
Assistante.....Tania BERNHARD

Pôle Éducation Musicale

Responsable.....Francine KLEIN
Assistante.....Tania BERNHARD
Coordinatrice.....Rosalia HEYL
Intervenants.....Emeline CHARBY
Pierre CHARBY
Raphaële MEYER
Christine THOMAS



Chère lectrice, cher lecteur,

NOUS ABORDONS la dernière étape d'une année durant laquelle les Élus se sont consacrés à de nombreux chantiers. Le Projet de Territoire est prêt, un Comité de Pilotage s'est constitué afin d'engager les premières actions et d'arrêter nos priorités. Celles-ci seront débattues avec les instances du Conseil Général en vue de définir nos convergences et d'arrêter un « programme commun », le prochain Contrat de Territoire. Grâce à ce contrat de partenariat, les interventions des deux Collectivités seront complémentaires et la Communauté de Communes bénéficiera d'aides afin de porter les opérations les plus importantes.

Une démarche similaire a été initiée avec l'étude Enfance – Jeunesse dont nous parlerons dans les pages suivantes. La Commission en charge de cette compétence a analysé l'ensemble des données qui caractérisent notre fonctionnement et les services offerts sur le territoire. Ces éléments vont permettre une concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales et la prise en compte de nos projets dans un Contrat Enfance – Jeunesse d'une durée de 4 ans.

Ainsi, malgré un contexte économique pesant et des incertitudes quant à la nouvelle configuration territoriale qui émergera des réformes en cours, notre Collectivité s'efforce de maintenir sa capacité d'initiative.

Des évolutions très positives sont également au rendez-vous; tout particulièrement à l'Océanide, notre Centre Nautique. La

fréquentation estivale en progression de 26 % avec 68 000 visiteurs en deux mois, amène une note d'optimisme après beaucoup de persévérance. Une réorganisation de l'occupation des bassins ouvre la possibilité de doubler les effectifs de l'école de natation ainsi que ceux des cours d'aquagym. Il n'est pas exclu de dépasser cette année les 200 000 entrées !

La recherche d'améliorations est également à l'œuvre dans la problématique de la résorption des « Zones Blanches » du territoire (non desservies par l'ADSL) dossier qui fait l'objet d'un article dans ce bulletin.

Enfin, il me faut signaler un changement important à intervenir dans le fonctionnement du transport à la demande. En 2004 le service a évolué, Distrinavette a été remplacé par Comette qui a répondu à nos attentes, dans le cadre d'un cahier des charges rigoureux. En janvier prochain un nouveau service sera instauré. Il complètera l'offre de transports en commun, notamment celle du Réseau 67 du Conseil Général, en privilégiant la desserte des bourgs centres et de Saverne. Ce dispositif répond à la demande de la majorité des usagers. Notre objectif est de contenir les fortes augmentations des dépenses, seule possibilité de pérenniser les services dans un contexte budgétaire tendu.

A travers ces quelques informations je tiens à souligner le suivi régulier des nombreux dossiers dont nous avons la responsabilité. Ce travail quotidien n'est pas toujours spectaculaire, bien au contraire il implique souvent de nombreuses tâches administratives complexes et lourdes. Cependant, sachez qu'aucun effort ne sera ménagé s'il est utile à repérer des opportunités et préparer l'avenir.

Pierre Kaetzel

Président de la Communauté de Communes
de la Région de Saverne

Une saison bien remplie pour l'Océanide

EN CETTE PÉRIODE de chute du mercure, on ressort les vestes d'hiver et les gants. Mais ne rangez pas vos maillots de bain pour autant.

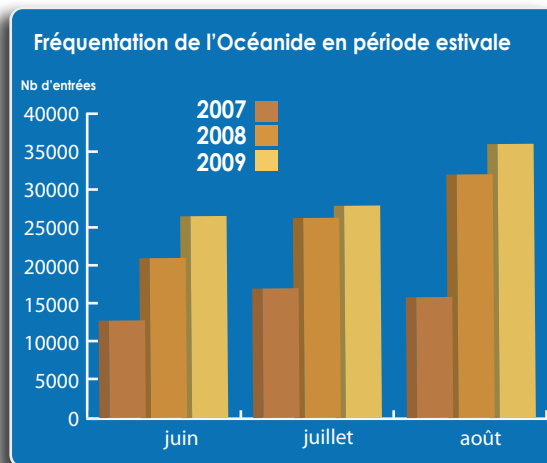
La saison estivale s'est achevée pour le Centre Nautique Intercommunal l'Océanide

sur une note réjouissante avec une fréquentation toujours en hausse (voir graphique). Depuis septembre, début de la période scolaire, de nouveaux horaires sont désormais appliqués avec, par exemple, l'ouverture en non-stop le week-end de 9h à 18h.

Nouveauté phare de la rentrée, l'Aquabike vient enrichir les activités déjà proposées. Cette activité originale et accessible à tous consiste à pédaler dans l'eau sur un vélo immergé. Elle permet de renforcer ses muscles du bas du corps et fournir un fort travail cardiovasculaire, tout en préservant les articulations et la colonne vertébrale, sans courbatures ni douleurs.



L'Aquabike, la nouvelle forme d'Aquagym



HORAIRE D'OUVERTURE

PÉRIODE SCOLAIRE

lundi	12h15 à 14h00 / 17h00 à 19h15
mardi	12h15 à 14h00 / 17h00 à 19h15
mercredi	14h00 à 20h00
jeudi	12h15 à 14h00 / 17h00 à 19h15
vendredi	12h15 à 14h00 / 17h00 à 19h15
samedi	09h00 à 18h00
dimanche	09h00 à 18h00

VACANCES SCOLAIRE

tj 10h à 20h, sauf Ve 11h à 21h, Sa/Di 9h à 18h



Murielle Philippe, Vice-Présidente en charge de l'action sociale et éducative

Une grande « richesse » de notre territoire réside dans l'offre de services Enfance et Jeunesse créée au cours de la dernière décennie. Celle-ci représente une qualité de vie pour les familles et les enfants, elle rend la Communauté de Communes attractive et facilite la vie active de nos habitants. Considérés comme des dépenses de fonctionnement, ces efforts financiers sont à envisager globalement comme des facteurs de développement aussi bien sociaux qu'économiques, tout en veillant à leur maîtrise.

Synergie : Pourquoi avoir lancé une étude Enfance et Jeunesse ?

Murielle Philippe : Depuis 2000, année de la prise des compétences Enfance et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (les périscolaires ou ALSH) par la Communauté de Communes de la Région de Saverne, les services n'ont cessé d'évoluer de manière importante. Uniquement sur le territoire « hors ville de Saverne », on est passé d'une structure expérimentale, la Ruche à Altenheim, à un maillage com-

plet de 11 sites ALSH dont la fréquentation a augmenté à un rythme d'environ 10 % ces dernières années. Bien que les perspectives d'évolution démographique à l'horizon 2015 laissent présager une pause, la demande de services semble se poursuivre. Il était donc nécessaire d'avoir toutes les cartes en main afin de faire un diagnostic de l'offre existante, d'évaluer les besoins futurs et de proposer les meilleures réponses en termes d'équipements et de dépenses de fonctionnements. Avec un budget de

3,8 M d'€ dont 1,2 M d'€ restant à charge de la collectivité, la compétence Enfance-Jeunesse est le premier poste financier de la Communauté de Communes. L'étude qui se veut prospective doit ainsi alimenter le prochain Contrat à conclure avec la Caisse d'Allocations Familiales et déterminer ce qu'il est raisonnable d'y inscrire, en fléchant les soutiens financiers.

S : Comment se présente l'évolution de la politique Enfance - Jeunesse en chiffres ?

MP : Pour la petite enfance, qui concerne les enfants de 0 à 3 ans, les dépenses de fonctionnement des structures s'élevaient en 2001 à 550 000 €. En 2008, elles avoisinaient les 1,36 millions d'euros. Dans le même temps le nombre d'heures d'accueil est passé de 110 000 à 197 868.

Dans le domaine de la jeunesse, englobant les ALSH (6-11 ans) et les activités dédiées aux 11-16 ans, l'augmentation des dépenses est plus significative encore. On passe de 593 000 € en

Utilisons nos déchets pour créer des richesses durables

POUR RÉPONDRE aux enjeux environnementaux et aux directives du Grenelle de l'Environnement, s'est créée à Saverne, la société Urbiotop qui propose des solutions de tri / collecte, de traitement et de valorisation des déchets organiques ménagers, en utilisant notamment la technique du lombricompostage.

Les déchets concernés se composent essentiellement de restes de cuisine et de repas. Non négligeables, ils représentent environ 100 kg par an et par habitant (> 30% du poids de nos poubelles) et génèrent un coût de traitement élevé. À ce jour, ces déchets sont soit incinérés, dégageant du gaz carbonique, soit enfouis et à l'origine du dégagement de quantités significatives de méthane.

Installée dans les locaux de la Maison des Entrepreneurs de la Communauté de Communes de la Région de Saverne, Urbiotop travaille en partenariat avec Alternative Bois et Alternative Environnement pour mettre au point un process industriel capable de transformer les déchets putrescibles en seulement trois mois, avec l'aide de nos amis les lombrics.

Les produits obtenus - lombricompost, engrais liquide, thé du compost et lombrics - sont 100% naturels et possèdent d'excellentes propriétés agronomiques (éléments nutritifs, populations micro-biologiques protectrices pour les plantes, autorégénération, rétention d'eau). Ils peuvent remplacer avantageusement pesticides et engrais chimiques.

Depuis son site pilote de la Maison des Entrepreneurs, Urbiotop mènera des études de ces produits, dans le but de les rendre utilisables en agriculture biologique.

Ainsi, en s'appuyant sur la volonté des collectivités locales d'agir concrètement pour l'environnement et pour l'économie, Urbiotop envisage un développement soutenu, qui conduira à la création d'emplois de proximité.

Par ailleurs, l'entreprise organise, avec le soutien et la participation des collectivités locales (Ville de Saverne, Communauté de Communes de la Région de Saverne, Pays de Saverne Plaine et Plateau, Smictom et Smitom) une étude expérimentale de tri/collecte des déchets organiques ménagers sur l'agglomération de Saverne. L'objectif est, au bout d'une année d'essais, de définir les modalités pratiques optimales pour transformer ces déchets en matière première.

Un appel à candidatures aux familles volontaires est lancé afin de tester différents contenants, différentes méthodes d'enlèvement pour aboutir à des solutions optimisées et économiques. Si vous souhaitez participer à cette expérimentation, adressez vos candidatures à l'adresse suivante :

projet.urbiotop@gmail.com

Renseignements :

Urbiotop
Maison des Entrepreneurs
31 rue de la Vedette
67700 SAVERNE
Tél. 03 61 58 96 20

2001 au chiffre de 2,4 M d'€ en 2008 ! Notez bien que cet accroissement résulte d'un développement de l'offre, qui passe de 364 places à 919 afin de répondre à la pression des familles et à l'évolution des modes de vie. Chaque fois qu'un ménage s'installe sur notre territoire, cela se traduit par une nouvelle inscription dans nos structures ! La volonté des élus était de rendre notre territoire attractif et l'offre de services qui a été créée y contribue fortement.

S : Quels sont les précisions et projets qui découlent de l'étude ?

MP : Nous nous lançons dès à présent dans une logique d'amélioration de l'exercice de cette compétence complexe qu'est l'Enfance-Jeunesse, notamment en terme d'organisation de nos services, d'outils informatiques de gestion et de suivi, tout en ayant l'objectif de stabiliser les budgets. Dans le domaine des périscolaires, il s'agit moins de développer l'offre qui a atteint un niveau considérable que d'améliorer les équipements. Certains locaux qui sont identifiés ne permettent plus d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions, surtout avec les effectifs d'aujourd'hui. Concernant la petite enfance, il est clair que la Ville centre de Saverne, avec un multi - accueils de 20 places ne dispose pas d'une structure d'accueil correspondant aux besoins, une priorité se dégage d'ores et déjà face à cette situation. Cependant, l'étude n'étant pas encore arrêtée, lister exhaustivement les actions et les priorités est encore prématuré.

S : Pouvez-vous résumer les points-clés qui émergent de vos réunions de travail ?

MP : Comme évoqué, l'enjeu des ALSH est d'améliorer les conditions d'accueils des enfants et les conditions de travail des personnels, ne les oublions surtout pas ! Ceci nécessitera des investissements nouveaux, mais pas de dépenses de fonctionnements supplémentaires car le service existe déjà. Dans le domaine de l'Enfance l'enjeu est différent, l'offre ne suffit pas, notamment pour l'accueil des bébés. L'effectif des Assistantes Maternelles est stable depuis près de dix ans et nous avons des listes d'attentes importantes dans nos multi - accueils. Il faudrait donc créer un équipement supplémentaire tout en incitant des personnes à opter pour le métier d'assistante maternelle, de façon à conjuguer offre publique et privée (notre Relais d'assistantes maternelles dispose d'ailleurs de toutes les informations relatives à l'obtention des agréments). Enfin, la Ville de Saverne a une longue histoire en matière de politique Jeunesse et dispose d'un service Jeunesse alors que la Communauté de Communes mène des actions en s'appuyant sur le Réseau d'Animation Jeunes. Un questionnaire est ouvert quant à une mise en cohérence des actions et des compétences respectives des deux collectivités.

La démarche que nous avons menée nous a vraiment permis de nous poser les bonnes questions et de nous familiariser avec la technicité des dossiers, ceci est un point important que je tenais également à souligner, en remerciant tous les Collègues qui s'impliquent à mes côtés.

Tourisme

L'Alsace authentique en un clic

Un nouvel outil pour préparer son séjour sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau a vu le jour le 1^{er} avril 2009 sous la forme d'une Centrale de Réservation en ligne. Ce site portail accessible 24h sur 24 et sept jours sur sept a pour objectif de développer le Pays en tant que destination touristique.

Entretien avec Stéphane Leyenberger, Président de l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région, pour une petite rétrospective de ce service novateur.



L'Office de Tourisme de Saverne et sa Région

Synergie : Comment est née cette Centrale de Réservation ?

Stéphane Leyenberger : La Centrale de Réservation, initiée par le Pays de Saverne Plaine et Plateau et l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région, associe les cinq autres Offices de Tourisme présents sur le Pays. Cette démarche a pour objectif de fédérer l'offre sur un territoire

touristique pertinent mais également de la rendre plus accessible aux visiteurs grâce à l'utilisation des nouvelles technologies. Dans la mesure où les touristes d'aujourd'hui sont très largement internautes, cette Centrale de Réservation confère une nouvelle dynamique à l'image du territoire. De plus le site est très simple d'utilisation, vous pouvez réserver votre hébergement en cinq clics seule-

ment. C'est facile et efficace.

S : Quel type de public visez-vous ?

SL : Tous les publics sont concernés par cette offre. L'idée étant de faire rester les touristes sur le territoire par ce rayonnement au-delà de l'unique Région de Saverne. Par ailleurs, cet outil s'adresse également aux clients du tourisme d'affaire, qui représentent plusieurs milliers de personnes. A ce titre, nous avons démarché les entreprises implantées sur le territoire, telles Kuhn par exemple, afin d'insérer un lien direct renvoyant vers notre Centrale de Réservation, sur leur site internet.

S : Comment est gérée la Centrale de Réservation ?

SL : Elle est gérée par l'Office de Tourisme de Saverne et sa Région pour l'ensemble du Pays de Saverne, bien que chacun des six Offices de Tourisme dispose d'un point de vente au comptoir et en ligne sur son site internet. Une convention de partenariat définit les modalités de mise en œuvre, d'animation et de gestion de la Centrale de réservation. Afin de suivre l'évolution de cette dernière, un Comité Technique ainsi

qu'un Comité de Suivi ont été constitués. Nous mettons également du personnel à disposition, assurons les formations pour les autres Offices de Tourisme et gérons les relations avec les prestataires. L'Office de Tourisme de Saverne joue ainsi pleinement son rôle de coordination.

S : Quels sont les développements futurs ?

SL : Depuis le 1^{er} avril, les hôtels sont référencés dans notre centrale en ligne et les réservations ont permis d'atteindre un chiffre d'affaire de 10 000 € en six mois. L'offre a été par la suite élargie aux chambres d'hôtes dès le 1^{er} septembre et intégrera les meublés de tourisme d'ici la fin de l'année. Maintenant notre objectif à moyen terme consiste à proposer des « packages ». Ce sont des forfaits simples ou « à la carte » englobant l'hébergement, mais aussi des activités sur le territoire du Pays de Saverne Plaine et Plateau. Grâce à cette dynamique correspondant à l'évolution du secteur et notre volonté de construire un tourisme sur un territoire pertinent, les touristes trouvent une réponse adaptée pour préparer leur séjour sur internet.



Stéphane Leyenberger, Président de l'Office de Tourisme, Céline Gerber et Virginia Leuthner, Directrice (de g. à d.)

Le Mode d'emploi

- 1 Clic Accéder au site portail www.tourisme-psppmonpays.org
- 2 Clic Cliquez sur « Réservez un hôtel »
- 3 Clic Saisissez vos critères : lieu, date, ...Validez !
- 4 Clic Sélectionnez l'hébergement disponible qui vous convient et réservez !
- 5 Clic Complétez les informations souhaitées et cliquez sur « Réservation Ferme »
...et le tour est joué !



Pays de Saverny Plaine et Plateau, votre destination nature

L'ALSACE AUTHENTIQUE EN UN CLIC
www.tourisme-psppmonpays.org



Jean-Marc Diss
Vice-Président en charge de l'aménagement numérique.

Synergie : Quelles est la mission que s'est attribuée la Communauté de Communes ? Quels sont les objectifs ?

Jean-Marc Diss : Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) occupent dans notre société une place de plus en plus importante, non seulement dans le monde de l'entreprise, mais également dans notre vie de tous les jours (messagerie et commerce électronique, vie scolaire,

loisirs, accès aux nouvelles formes d'échanges d'information ...).

Malgré les progrès technologiques de ces dernières décennies, il existe encore des zones dites « blanches » dans lesquelles le niveau d'offre de services n'est pas acceptable. Y assurer un accès aussi équitable que possible est donc une préoccupation permanente de la Communauté des Communes !

Cela passe par plusieurs

Le dossier de la résorption des zones non desservies par l'ADSL a connu un long parcours. Le rôle de la Communauté de Communes est maintenant d'accompagner, informer et aider les foyers des Communes pour s'équiper en haut-débit internet par le WiMax et le satellite.

actions menées en parallèle depuis de nombreuses années, comme : sensibiliser les élus aux enjeux des TIC, renseigner le public, recenser les zones d'ombre, étudier les technologies en place ou à développer, démarcher les opérateurs historiques ou qui proposent des technologies alternatives à l'ADSL, s'approprier une réglementation lourde, interpeller les collectivités supérieures (Région, Département, État) pour une action coordonnée et co-

hérente, dans un contexte budgétaire difficile. Voilà autant de paramètres que l'Intercommunalité est amenée à intégrer dans sa réflexion !

Ces différentes étapes nous amènent aujourd'hui à accompagner le développement des solutions alternatives (WiMax, satellite...), par une aide financière, face aux frais d'installation qu'un administré est amené à supporter.

S : Quelles ont été les grandes étapes aboutissant à cette démarche ?

JMD : Lors de sa création, notre Intercommunalité (à l'origine le District de la Région de Saverne créé en 1994) avait opté pour la compétence « câblage » de ses communes. Infrastructure en « vogue » à l'époque, ce réseau devait permettre d'assurer sur le territoire, non seulement la diffusion d'un large panel de chaînes de télévision, mais également une offre de services autour de ces technologies émergentes de l'information et de la communication.

Malgré une participation financière non négligeable demandée à la collectivité, nous avons rencontré des difficultés pour trouver un accord avec le câble opérateur sur le niveau de services à déployer. Avec l'arrivée de la technologie ADSL, ce projet a été abandonné au bénéfice d'une politique de veille technologique et de recherche de solutions complémentaires en partenariat avec les opérateurs de télécommunication.

Plusieurs pistes ont ainsi été explorées :

- des solutions WIFI couplées à une réception satellitaire (diffusion via les ondes hertziennes de courte portée), selon différents modèles de financement public: investissements portés seuls par la Collectivité ou via un modèle économique basé sur la location d'équipements ;
- la solution très coûteuse de « déport » de centraux téléphoniques par l'opéra-



L'AIDE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Pour favoriser cette démarche, la Communauté de Communes de la Région de Saverne a décidé, par délibération du 28 mai 2009, d'attribuer une aide financière de 60 % et plafonnée à 100,00 €.

Servant à couvrir l'investissement nécessaire à l'installation d'une solution alternative au haut-débit par les particuliers et les entreprises dans les Communes de son territoire, cette aide leur permettra de se doter des équipements adéquats.

La prise en charge est fixée à 1 Mbps, soit un affaiblissement théorique égal ou supérieur à 61 dB sur les mesures DSL. Ces mesures seront effectuées sur www.degrouptest.com à l'aide du numéro de téléphone fixe du demandeur ou de son proche voisinage si ce dernier ne dispose pas d'un abonnement téléphone fixe.

Cette aide financière pourra être allouée aux foyers qui en font la demande et concerne les cas inéligibles à l'ADSL, mais aussi ceux dont l'accès ADSL est de faible débit (voir conditions détaillées sur le site).

Cette aide permettra d'acquérir le matériel WiMAX ou satellite (parabole) et de le faire installer par un professionnel agréé si nécessaire.

>> Pour obtenir plus d'informations

La Communauté de Communes a mis en place un numéro spécifique : **03 88 71 61 14** (ouvert du lundi ou vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00).

Une page Internet est également à votre disposition pour vous informer et vous aider dans cette démarche.

<http://aideinternet.cc-saverne.fr>

teur historique qui s'élevaient après étude à plus de 300 000 € ;

- l'étude de déploiement d'un réseau WiMAX, solution hertzienne de portée plus large, spécifique à la Communauté de Communes, prioritairement sur les zones dites « blanches » ;
- la veille et la surveillance des actions menées par

nos partenaires publics à l'échelle départementale, régionale et nationale.

En 2007, lorsque le Conseil Général a opté pour la mise en place d'un réseau WiMAX pour l'ensemble du territoire du Bas-Rhin, le projet de mise en place d'un réseau parallèle de la Communauté des Communes devenait caduque. Depuis, le

gouvernement a lancé son plan numérique prévoyant à l'horizon 2012 une couverture de l'ensemble du territoire français. Nous sommes donc maintenant dans une position d'accompagnateur et de relais pour informer et expliquer sur les solutions existantes et apporter une aide financière à l'équipement des foyers de nos communes.

Amélioration de l'Habitat

de nouvelles aides et un accompagnement complet

La Communauté de Communes a engagé un partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin afin de promouvoir le Programme d'Intérêt Général « Rénov'Habitat 67 ».

CE DISPOSITIF comprend une mission d'information et d'assistance aux propriétaires bailleurs et aux propriétaires occupant leur logement de plus de 15 ans. Cet accompagnement peut aller jusqu'à la réalisation

d'études de faisabilités (diagnostic, esquisse d'aménagement, estimation des travaux, plan de financement) qui sont gratuites.

Une aide administrative est ensuite apportée au montage de dossiers de demande de subvention jusqu'au paiement de celle-ci.

Les permanences de suivi - animation du PIG remplacent donc la Mission Habitat qui était en vigueur. Ces nouvelles permanences auront lieu, encore jusqu'à la fin de l'année au 73 Grand' Rue à Saverne et à compter du 2 janvier 2010 au 10 rue des Murs à Saverne, les 1^{er} et 3^e jeudi du mois, de 10h30 à 12h. Elles sont confiées au bureau d'Études Urbam Conseil.

Pour toute information ou prise de rendez-vous il est possible de contacter Mme Sandrine Blanrue, Chargée d'Opération au 03.29.64.45.16 ou par email opah@urbam.fr

Les aides sont de 45 à 55 % des travaux (dans la limite des plafonds) pour les propriétaires occupants et de 52,5 à 77,5 % des travaux (dans la limite des plafonds) pour les logements sociaux.

Les aides et conseils à la valorisation du patrimoine bâti traditionnel (immeubles construits avant 1900) sont maintenus, ce qui complète les soutiens proposés sur le territoire.

Le mot de l'élu



Jean-Paul KRAEMER
Vice-Président en charge de l'Habitat.

“

Le PIG Rénov'Habitat 67 nous offre la possibilité de renforcer notre intervention en faveur de l'Habitat, en associant nos moyens avec ceux du Conseil Général. La Communauté de Communes a en effet décidé de majorer les aides et d'augmenter la fréquence des permanences sur le territoire. J'espère qu'ainsi les besoins d'amélioration et d'adaptation des logements trouveront des réponses. La promotion de logements locatifs à loyers modérés est également une priorité; ceux-ci sont rares alors qu'une importante demande reste à satisfaire. Depuis une quinzaine d'années de nombreuses actions ont été entreprises afin d'améliorer la situation (OPAH, PLH), je souhaite avec mes Collègues élus conforter cette volonté d'intervention.

”

LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DU P.I.G. RÉNOV'HABITAT



Sandrine Blanrue,
Chargée d'Opération

- Améliorer le confort des logements occupés,
- favoriser les travaux visant à la maîtrise de la dépense énergétique,
- lutter contre l'habitat indigne et améliorer le confort des logements,
- favoriser la mise sur le marché de logements vacants,
- promouvoir les logements à loyers maîtrisés,
- favoriser la transformation de locaux ou granges,
- préserver et valoriser le patrimoine architectural,
- développer une offre de logements adaptés aux personnes âgées et à mobilité réduite.

Concours Intercommunal

«Communes fleuries» 2009

Depuis maintenant 10 ans, la Communauté de Communes organise son **Concours Intercommunal des Communes fleuries**, l'occasion pour **24 des Communes membres de présenter avec fierté leurs massifs floraux.**



CETTE ANNÉE encore, le jury composé de membres de la Sous-commission Communautaire Permanente Développement Durable-Environnement a arpenté le territoire en minibus, guidé dans chaque Commune par une personne désignée par le Maire.

Le 3 juillet, les municipalités ont été évaluées sur cinq critères comprenant l'aspect de l'entrée de la Commune, l'homogénéité du fleurissement, l'originalité des variétés de fleurs, l'effort de fleurissement des habitants et le massif intercommunal. Ce dernier, pour lequel la Communauté de Communes participe financièrement, possède un sujet imposé pour les Communes, avec comme thématique 2009 les « plantes aromatiques et condimentaires » .

Comme à l'accoutumée, les Communes hors concours sont la Ville de Saverne en raison de son Service Technique étoffé et les Communes ayant remporté le titre les deux années précédentes, à savoir, Littenheim et Reinhardsmunster.

Et le gagnant est...

Avec une note impression-

nante de 19,10 de moyenne, Saessolsheim remporte une première place bien méritée. Non loin derrière, Monswiller, Gottesheim et Haegen (ex æquo) se partagent également le podium.

Les bonnes notes décernées cette année témoignent une fois encore du formidable effort de fleurissement effectué sur le territoire.

Bravo à tous.

CLASSEMENT 2009

Saessolsheim	19,10
Monswiller	18,25
Gottesheim	17,50
Haegen	17,50
Furchhausen	16,62
Steinbourg	16,33
St-Jean-Saverne	16,30
Eckartswiller	16,30
Thal-Marmoutier	16,30
Ottersthal	16,10
Ernolsheim-lès-Saverne	16,00
Lupstein	15,70
Hattmatt	14,70
Wolschheim	13,62
Dettwiller	12,50
Gottenhouse	12,40
Landersheim	12,25
Maennolsheim	12,12
Friedolsheim	12,12
Westhouse-Marmoutier	10,50
Otterswiller	10,40
Altenheim	9,70
Waldowisheim	9,37
Printzheim	7,70

Développement Durable

Restez au TOP en hiver !

Les maux durant l'hiver sont nombreux. Les virus apprécient le froid, l'être humain pas. Nous vivons dans des lieux plus confinés. Les journées sont plus courtes, le soleil se fait plus rare et la lumière quant à elle reste essentielle pour réguler nos rythmes biologiques. N'oublions pas quelques gestes simples au quotidien en faveur du développement durable !

20° est la température idéale même en hiver (préférez la petite laine au gaspillage)

jusqu'à **25%** de consommation d'énergie en moins si vous optez pour une régulation automatique par thermostat

évitez les lampes halogènes

pensez à éteindre la lumière en quittant une pièce

OPTIMISEZ L'UTILISATION DE VOTRE CHAUFFAGE

attention à ne pas couvrir vos radiateurs

lorsque vous aérez, fermez le ou les radiateurs

PERFORMEZ VOTRE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE

préférez les ampoules à basse consommation d'énergie

évitez les abat-jours, dévoreurs de lumière et d'énergie, leur couleur sombre peut absorber 50 à 80% de la lumière

vérifiez et renforcez votre isolation. Des aides financières existent en faveur de l'amélioration thermique de l'habitat :

www.ecocitoyens.ademe.fr

vous pourrez aussi tester quel éco-citoyen vous êtes

installez des ampoules à fluorescence qui consomment en moyenne 5 fois moins d'énergie et dont l'espérance de vie est en moyenne 10 fois supérieure à des ampoules classiques

Directeur de la publication : Pierre Kaetzel

Rédacteur en chef : Guy Heitmann

Comité de rédaction : CCRS

Conception : CCRS

Crédits photos : CCRS

ISSN : 1768-9384

Impression : Imprimerie Scheuer

Communauté de Communes de la Région de Saverne

10 rue des Murs - 67700 Saverne

☎ 03 88 71 12 29 - 📠 03 88 71 29 73

✉ contact@cc-saverne.fr

Malgré le soin apporté à l'élaboration de ce document, des erreurs peuvent s'y être glissées et nous vous prions de nous en excuser par avance.

Imprimé sur du papier recyclé.

EN RÉSUMÉ UNE RÈGLE SIMPLE :
« EN HIVER, PLUS QU'EN TOUTE AUTRE PÉRIODE, DONNONS NOTRE PRÉFÉRENCE À LA CHALEUR HUMAINE ! »